**Zeitschrift:** Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 43 (1963)

**Artikel:** Histoire du cabinet des médailles de Lausanne

Autor: Geiger, Hans Ulrich / Junod, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173735

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### HANS ULRICH GEIGER

## traduit par LOUIS JUNOD

## HISTOIRE DU CABINET DES MÉDAILLES DE LAUSANNE\*

Bien que les débuts de la collection de monnaies à Lausanne remontent au XVIIIe siècle, cette collection a eu jusqu'au milieu du XIXe siècle une histoire modeste et à peine remarquée. La vie intellectuelle à Lausanne, à la veille de la Révolution, était pour la plus grande partie le fait d'hôtes étrangers qui y étaient attirés par son paysage pittoresque et son genre de vie agréable, mais qui ne témoignaient pas un très grand intérêt pour les modestes collections qui s'étaient formées sous la surveillance de l'Académie. En outre, le Pays de Vaud était sujet de Berne et les nombreuses antiquités que renfermait le sol vaudois et qui vinrent au jour à cette époque furent, sur l'ordre de LL. EE., remises à la Bibliothèque de la ville de Berne pour la décorer. Le jeune Etat vaudois eut alors d'autres soucis que d'organiser une collection de monnaies; et la classe dirigeante, qui était plutôt axée sur la campagne, ne pouvait pas avoir un grand intérêt pour la numismatique. Aussi, n'est-il pas étonnant que le Cabinet des médailles du canton de Vaud n'ait pu rivaliser avec la longue et riche tradition, par exemple, du Cabinet des médailles de Bâle, qui remonte à l'imprimeur Johannes Amerbach et à Erasme, ni avec les collections des bibliothèques des villes de Zurich et Berne, fondées toutes deux au XVIIe siècle 1. Par contre, les collections vaudoises sont étroitement liées à l'archéologie locale et doivent leurs pièces les plus précieuses au sol du pays.

# 1. Du début de la collection (1779) à la fondation d'un véritable Cabinet des médailles (1848)

Le tout début de la collection vaudoise de monnaies doit bien être un don de cinq monnaies turques que César de Saussure-Gaudard, dit «Le Turc», qui avait vécu long-temps en Turquie<sup>2</sup>, fit le 5 mai 1755 à la Bibliothèque de l'Académie de Lausanne<sup>3</sup>. Mais le véritable commencement de la collection remonte à l'année 1779. Le 5 jan-vier de cette année-là, le recteur de l'Académie, François-Louis de Bons, donnait à l'Académie plus de soixante monnaies, en partie romaines. Lorsque la fondation d'une

<sup>\*</sup> La présente traduction a été extraite par M. L. Junod du travail de diplôme présenté par H. U. Geiger à l'Association suisse des bibliothécaires (Berne, 1960), sous le titre: «Das Cabinet des médailles zu Lausanne und seine Bibliothek». M. Geiger avait en effet choisi comme travail de diplôme l'établissement du catalogue de la bibliothèque du Cabinet des médailles de Lausanne.

collection numismatique fut connue, diverses autres personnes témoignèrent leur intérêt et remirent au bibliothécaire, Alexandre-César Chavannes, des doublets de leur propre collection ou des monnaies qui se trouvaient par hasard en leur possession, entre autres, le Dr Louis Levade, de Vevey, dont la collection, plus d'un demi-siècle plus tard, fut l'occasion de la création d'un véritable cabinet des médailles <sup>4</sup>. Le professeur Chavannes catalogua ces dons avec d'autres raretés qui appartenaient à l'Académie, dans un «livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède actuellement ou pourra acquérir dans la suite en fait de monuments d'antiquité . . . tels que médailles, monnaies, bustes, etc. . . . ou productions relatives à l'histoire naturelle» <sup>5</sup>.

Il ne faut pas s'étonner que cette collection ait été remise à la surveillance de la bibliothèque, car les bibliothèques de l'époque baroque servaient souvent en même temps de musées. C'est ainsi que, aujourd'hui encore, le Cabinet de France forme une partie de la Bibliothèque nationale à Paris, et que, en Suisse, la Bibliothèque centrale de Zurich et la Bibliothèque de la ville de Winterthur possèdent des collections numismatiques.

Après ce premier départ, nous ne savons plus rien de la collection de monnaies de Lausanne. Avec d'autres collections, elle fut, à la demande du Ministre helvétique des arts et des sciences, soumise à une revision par les professeurs Struve et Secretan, revision qui indiquait l'état suivant: «120 médailles d'empereurs, 6 de papes, 9 de réformateurs, 10 d'hommes illustres et 31 de divers pays avec une vingtaine de pièces de monnaies des Indes» <sup>6</sup>. En tout, à peine deux cents pièces dont on ne pouvait guère se glorifier.

En 1807, on fit une trouvaille de monnaies près d'Avenches: soixante monnaies romaines, dont les plus belles et les plus précieuses, au nombre de vingt-sept, furent, cataloguées par le Dr Louis Secretan; le tout fut acheté par le canton, et incorporé à la collection 7.

Une année plus tard, le Dr Louis Levade, médecin, naturaliste et historien, à Vevey, offrit sa collection de monnaies à l'Etat pour douze mille livres. Comme son fils n'avait pas d'intérêt pour les vieilles monnaies et que lui-même était âgé de soixante ans, il cherchait, disait-il, à se débarrasser de sa collection. La Bibliothèque de la ville de Berne lui avait fait une offre bien plus avantageuse, mais il souhaitait que sa collection restât dans le canton de Vaud, parce qu'elle consistait avant tout en monnaies de bronze qui avaient été trouvées dans le canton et en Suisse. En dépit de la recommandation du Conseil Académique, le Petit Conseil refusa d'acquérier la collection Levade<sup>8</sup>.

Avec l'héritage Buchner l'année suivante, environ huit cents monnaies et médailles vinrent en possession de l'Académie avec divers autres objets 9.

Puis, pendant quelques années, c'est de nouveau le calme, jusqu'à ce que, en 1816, Louis Reynier offre à l'Etat sa collection de monnaies anciennes <sup>10</sup>. Reynier (1762 à 1824) était allé en Egypte avec Bonaparte; il y travailla dans l'administration et devint ensuite surintendant des postes et directeur général des forêts au service du roi de Naples, Joachim Murat. Là, dans le sud de l'Italie, il put se constituer une collection de monnaies anciennes dans des conditions particulièrement favorables; il s'y occupa aussi de sciences naturelles, d'économie nationale et d'archéologie. Après la chute de Murat, il rentra sans ressources dans sa patrie, où le canton de Vaud lui confia la direction des postes et le nomma conservateur des antiquités <sup>11</sup>; mais il se vit cependant obligé de se défaire de sa collection de monnaies. L'Etat semble avoir décliné son offre; en tout cas sa collection ne se trouve pas dans le Cabinet des médailles, et en 1818 il en publia le catalogue dans l'intention de la vendre <sup>12</sup>. Je n'ai pas pu établir son sort ultérieur; Morel-Fatio mentionne seulement qu'elle fut vendue aux enchères à Paris <sup>13</sup>. Il est regrettable que cette collection intéressante et particulièrement riche en monnaies de la Grande Grèce et en monnaies impériales romaines – elle comprenait plus de neuf mille pièces – ne soit pas entrée dans le Cabinet vaudois des médailles, elle aurait placé la modeste collection à un niveau qu'elle ne put plus atteindre plus tard.

Jusqu'à ce moment-là, la collection cantonale de monnaies était restée plus ou moins non classée, et elle menait à l'ombre de la bibliothèque, avec d'autres curiosités, une existence modeste sans attirer grandement l'attention sur elle. Vers 1817 ou 1818, Pierre-Antoine Baron (1788–1864) commença à s'en occuper, ainsi que nous le révèle un catalogue de l'année 1818 qui porte son nom 14. Baron, plus tard archiviste de l'Etat, était alors employé à la Chancellerie et s'intéressait déjà depuis quelque temps à la numismatique; il possédait lui-même une modeste collection 15. Sans en avoir reçu l'ordre, il consacra volontairement une partie de son temps libre à la collection vaudoise. Bien qu'il n'ait pas été un numismate éminent et qu'il ait fait de la numismatique plutôt comme passe-temps, on lui doit cependant que la collection n'ait pas été complètement oubliée et ait pu être plus tard transformée en un véritable Cabinet des médailles.

Le mérite principal de Baron fut d'avoir enfin, pour la première fois, mis en ordre la collection existante et de l'avoir cataloguée. Il employa pour cela un classement d'après la grosseur des pièces de préférence à une classification chronologique (scientifique), «pour donner au médaillier cet air de régularité qui plaît à l'œil du spectateur» <sup>16</sup>. Les catalogues de Baron se distinguent par leur extraordinaire régularité et par une écriture particulièrement lisible, si bien qu'on peut la qualifier de chef-d'œuvre de calligraphie.

L'accroissement de la collection ne se fit, jusqu'à la réorganisation de la bibliothèque cantonale et des musées, en 1848, qu'au gré du hasard; on ne fit aucun achat, sauf celui des collections Levade et Gindroz dont nous reparlerons. L'accroissement résulta principalement de trouvailles, d'échanges et de quelques rares dons. Des trouvailles de monnaies faites à l'époque de Baron il faut en mentionner brièvement deux.

En 1823, à Villars-sous-Yens dans le district de Morges, on trouva plus de mille monnaies romaines <sup>17</sup>, qui donnèrent un nouvel élan à la collection et lui attirèrent quelque intérêt.

En 1848, un habitant de Montet en Vully trouva dans le mur de sa cave un trésor de cent pièces d'or de la première moitié du XVe siècle, qui avaient été probablement cachées là à l'époque des guerres de Bourgogne. Le canton en acheta vingt-trois parmi les plus intéressantes, mais elle ne se trouvent malheureusement plus aujourd'hui dans la collection <sup>18</sup>. Une série de médailles contemporaines entra dans la collection par des échanges. Les participants à ces échanges étaient principalement les gouvernements des cantons, et en 1824 le Chevalier Bourdet de Genève, voyageur géologue du Prince Christian-Frédéric de Danemark <sup>19</sup>.

En 1821, le Vaudois Samuel Favez, pasteur de l'église hollandaise de Smyrne, fit au Conseil d'Etat la proposition intéressante d'acheter, pour la collection cantonale, des monnaies anciennes d'Asie mineure. Louis Reynier, qui fut consulté, appuya vivement cette proposition, tout en remarquant qu'il ne fallait donner de compétence à Favez que pour de petites sommes, car il avait probablement plus de bonne volonté que de nécessaires connaissances, et qu'il pourrait facilement se laisser tromper avec de fausses pièces. Le Département de l'Intérieur proposa au Conseil d'Etat d'accorder une commission à Favez pour un montant maximum de quatre cents francs, ce que le Conseil d'Etat refusa cependant 20.

Particulièrement important est l'achat de deux grandes collections, qui furent décisives pour l'avenir du médaillier. Le Dr Louis Levade, à Vevey, qui avait offert à plusieurs reprises, mais vainement, sa collection à l'Etat, mourut en 1839. Ses héritiers étaient prêts à céder la collection au canton pour trois mille francs, bien qu'ils eussent pu la vendre à l'étranger à des conditions bien plus favorables. Alors Louis Vulliemin, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, William Fraisse, conservateur des antiquités, et Antoine Baron saisirent l'occasion et ouvrirent une souscription pour conserver la collection au canton. Dans un appel du 25 août 1840<sup>21</sup>, ils s'adressèrent au peuple vaudois, en soulignant l'importance de cette collection pour le canton. Elle comprenait quatre mille cent quatorze pièces, dont vingtdeux d'or et six cent huitante-trois d'argent 22, et se composait essentiellement de monnaies romaines qui avaient été trouvées dans le canton ou de monnaies qui étaient en relation avec l'histoire vaudoise. La souscription rapporta six cent quatorze francs, sur quoi le canton ne put plus rester en arrière et décida finalement l'acquisition le 13 novembre 1841. Mais ce n'est qu'en juin 1842 que l'acquisition fut définitivement réglée 23.

Le deuxième accroissement important fut l'achat de la collection de médailles du bachelier Jean-Daniel-Benjamin Gindroz. En 1840, le professeur André Gindroz offrit au Conseil d'Etat, au nom des héritiers, la belle collection d'environ quarante médailles napoléoniennes de son père. Le Conseil d'Etat demanda l'avis des conservateurs et de l'Académie, qui tous recommandèrent l'achat. L'affaire resta cependant en suspens jusqu'à ce que, deux ans plus tard, André Gindroz rappelât son offre au Conseil d'Etat. La collection fut examinée ensuite par Vulliemin, Fraisse et Baron, sur quoi le Conseil d'Etat décida l'achat le 27 avril 1842 <sup>24</sup>.

L'accroissement considérable des collections par ces deux achats amena de nouveaux problèmes. On étudia comment on pourrait rendre la collection accessible au public <sup>25</sup>, mais on n'atteignit aucun résultat valable, et par manque de place les collections nouvellement acquises furent déposées au Département des finances.

La collection antérieure était, comme nous le savons, logée à la Bibliothèque cantonale dans l'aile nord de l'Académie. Dans une lettre à l'Académie <sup>26</sup>, Baron demandait en 1832 de placer la collection et les plus importants ouvrages de numismatique en sécurité dans une armoire, pour ne pas être lié aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Trois ans plus tard, il se plaignait aux Département de l'intérieur <sup>27</sup> que la collection était mal logée dans la grande salle du collège, une salle froide qui était fréquemment occupée par des cours et des manifestations; il faisait la proposition d'installer la collection dans un petit cabinet où il aurait accès en tout temps.

## 2. De la réorganisation de 1849 à 1892

Le véritable cabinet des médailles doit son origine au décret du Grand Conseil du 1<sup>er</sup> décembre 1848, qui organisait à nouveau le Musée et la Bibliothèque cantonale. Ces institutions étaient dès lors dirigées par une commission de trois personnes qui fut nommée par le Conseil d'Etat et installée le 9 juin 1849. Le médaillier était joint au Musée des antiquités et recevait un conservateur particulier. Le 28 août les nouveaux conservateurs furent nommés, pour les antiquités Antoine Baron, et pour le médaillier Rodolphe Blanchet, qui était depuis 1846 conservateur du musée botanique <sup>28</sup>. La collection d'antiquités et curiosités, comme elle s'appelait alors, put s'installer déjà en 1848 dans une nouvelle salle, et le médaillier suivit l'année suivante, si bien que le 5 juillet les collections Levade et Gindroz pouvaient être remises à la commission du Musée <sup>29</sup>.

Si Baron se préoccupa avant tout d'assurer la sécurité de la collection déjà existante et se soucia qu'elle ne fût pas tout à fait oubliée, Blanchet, par contre, réussit à développer la collection dans une large mesure et à y intéresser des numismates de valeur; nommons seulement Frédéric Soret, Félicien de Saulcy et avant tout Arnold Morel-Fatio, qui avaient rendu des services au médaillier soit par leur collaboration, soit par des dons. C'est Blanchet qui a transformé la collection ancienne en un véritable cabinet des médailles et qui a suivi une politique consciente d'achats en cherchant à compléter surtout la collection des monnaies concernant le canton de Vaud et la Suisse <sup>30</sup>. A côté d'un grand nombre de travaux de sciences naturelles, surtout de botanique, nous possédons, dons les deux publications de Blanchet, «Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman» <sup>31</sup> et «Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne transjurane» <sup>32</sup>, les premiers travaux imprimés d'une certaine ampleur sur la numismatique de la Suisse occidentale.

Blanchet se mis également à organiser le Cabinet des médailles, à classer les collections et à les cataloguer. En 1849, il publia avec Baron une circulaire qui demandait

au peuple de remettre au musée les objets et les monnaies qui avaient un intérêt historique <sup>33</sup>. En 1850, il se plaignait de la surveillance trop sévère et de l'inaccessibilité du musée et demandait que la visite des collections fût facilitée. Il commença le classement et le catalogue en 1850 avec les monnaies du diocèse de Lausanne <sup>34</sup>; l'année suivante, il mit sur pied un répertoire des bractéates suisses, et en 1853 il pouvait s'adjoindre un Monsieur Wolf, de Bordeaux, pour le classement des monnaies romaines. En 1856, Frédéric Soret de Genève se mit à sa disposition; il termina le catalogue des monnaies romaines et classa les monnaies orientales. C'est ainsi que le Cabinet des médailles possède du temps de Blanchet une série de catalogues spéciaux à la rédaction desquels il employa aussi parfois ses fils; mais il manquait un catalogue de toute la collection.

Dans les années 1850 commencent aussi les plaintes sur le manque de place, plaintes qui devaient être répétées jusqu'au moment du déménagement au Palais de Rumine; pour pouvoir classer et cataloguer comme il le fallait toute la collection, il manquait une armoire à monnaies appropriée, qui aurait dû recevoir toute la collection classée. C'est pourquoi, en 1858, Arnold Morel-Fatio, un Vaudois de naissance, qui habitait à Paris et s'était fait un nom comme numismate, fut consulté et fit volontiers des propositions pour une armoire pratique, qui fut commandée en 1859 35. Pour payer une seconde armoire, qui devait contenir trois mille monnaies, on vendit une précieuse monnaie d'or d'Auguste, dont le prix permit aussi l'achat de quelques monnaies suisses.

Comme l'acquisition du mobilier nécessaire était en cours, la Commission chargea Rodolphe Blanchet, en février 1859, de composer un catalogue général et d'avoir recours pour cela à l'aide d'Antoine Baron. Blanchet semble n'avoir pas été enchanté d'une collaboration avec Baron et il ne répondit pas, ainsi qu'à d'autres lettres de la Commission. Au printemps 1860, la Commission apprit que Blanchet avait demandé à Morel-Fatio son aide pour un nouveau classement des collections, parce que ce dernier avait l'intention de passer l'été à Lausanne 36. Morel-Fatio accepta volontiers et se mit au travail avec le zèle qui était le sien, après avoir donné au Cabinet des médailles un précieux triens mérovingien qui avait été frappé à Lausanne.

Malheureusement, les relations amicales et la collaboration de ces deux hommes furent troublées par une divergence d'opinions sur la façon de procéder au classement. Dans une lettre du 13 juin 1861 à la Commission du musée <sup>37</sup>, Morel-Fatio écrivait qu'il avait trouvé les collections dans un désordre extraordinaire; les monnaies romaines notamment étaient, comme nous l'apprend un catalogue de 1855, classées d'après la grandeur et le métal, et à l'intérieur de ce système par familles et empereurs. Il est compréhensible que Morel-Fatio, qui était bien supérieur comme numismate aussi bien à Blanchet qu'à Soret et Wolf, ne voulait pas s'employer pour un système non scientifique, et il classa les collections d'une façon systématique et chronologique, si bien qu'elles présentaient ainsi un tableau du monnayage de cette époque. Cela aigrit naturellement Blanchet, qui devait reconnaître la vanité de son travail, ainsi que celle de celui de Wolf et de Soret; il fit à Morel-Fatio toutes sortes

de difficultés, si bien qu'à la fin les deux hommes se séparèrent déçus et pleins d'amertume. Après le départ de Morel-Fatio, Blanchet classa les séries suisses de nouveau à sa manière et critiqua à la fin de novembre, dans les journaux, le travail de Morel-Fatio, ce qui amena une petite guerre des journaux entre Blanchet et la Commission, qui était tout entière du côté de Morel-Fatio 38. Le 26 juin 1861, Blanchet déclara de son côté dans une lettre à la Commission: «Enfin, aujourd'hui la collection romaine est toute désarrangée» 39.

Morel-Fatio, qui avait promis sa collaboration aussi pour la composition du catalogue, déclara dans une lettre qu'il ne pouvait continuer son travail que sous la surveillance directe de la Commission et indépendamment de Blanchet. La Commission du musée proposa pour cette raison au Département de l'intérieur de charger Morel-Fatio du catalogue aux conditions fixées et de le remercier pour le travail déjà accompli 40. Mais le Département laissa l'affaire en l'état et le catalogue ne fut commencé que trente ans plus tard.

Les principales acquisitions de Blanchet sont, comme nous l'avons déjà dit, des monnaies suisses et des monnaies du diocèse de Lausanne. Il compléta la collection de ces dernières dès le début de son activité au moyen de sa propre collection. En 1852, on trouva sur la rive du lac de Morat un trésor composé de 62 pièces en partie en or du XVe siècle. Les doublets furent vendus et trente-sept pièces incorporées au Cabinet des médailles; mais malheureusement, comme celles de Montet, elles ne s'y trouvent plus. En 1854, Blanchet put acquérier pour quatre cents francs une importante collection de cinq cents monnaies des rois de France et de six cents pièces des grands barons français. Parmi les donateurs, il faut mentionner avant tout Félicien de Saulcy et Morel-Fatio. Saulcy donna en 1860 une collection de monnaies celtiques et Morel-Fatio, le triens mérovingien déjà mentionné.

Après la mort de Blanchet, en 1865, le canton de Vaud n'aurait pu trouver un meilleur conservateur pour son Cabinet des médailles que Morel-Fatio; sous sa direction le Cabinet atteignit un point culminant. Morel-Fatio s'était fait un nom comme numismate en France, où il possédait une banque à Paris, par une série de publications avant tout sur les monnaies suisses et sur les imitations des petits maîtres monnayeurs de la Haute Italie. En 1859, il se retira de la vie des affaires et se voua tout entier à la numismatique. Il passait l'été à Lausanne mais habitait l'hiver à Paris, où il était un visiteur assidu du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Mais ce n'était pas seulement un numismate de grande valeur, c'était également un archéologue capable, et il dirigea aussi de 1867 à sa mort, en 1887, le musée des antiquités, qui reçut alors le nouveau nom de Musée des antiquités et médailles. C'est ainsi qu'il surveilla entre autres les fouilles des stations lacustres de Morges et de Cudrefin. Son œuvre principale est l'histoire monétaire de Lausanne, malheureusement inachevée 41. Il travailla énormément et d'une façon tout à fait scientifique, et il était en même temps le plus grand mécène du Cabinet des médailles, mais sans faire de bruit, si bien que nous ne connaissons pas le nombre de ses dons 42.

Tout d'abord Morel-Fatio sortit de la collection tous les doublets avec lesquels il put peu à peu par échanges combler des lacunes importantes <sup>43</sup>. Malheureusement, il dut constater qu'une grande partie des pièces anciennes étaient fausses, surtout celles qui venaient de la collection Levade. Il remarqua aussi qu'il manquait différentes pièces du diocèse de Lausanne, qu'il avait lui-même vendues à Blanchet pour le Cabinet. Il se révéla cependant que le budget était alors dépassé et que Blanchet avait payé ces pièces de sa poche pour les incorporer à sa propre collection. Il se trouvait parmi ces pièces quelques unica, comme le ducat de l'évêque Benoît de Montferrand et celui d'Aymon de Montfaucon. Morel-Fatio réussit après quelques tractations à racheter ces pièces importantes des héritiers de Blanchet.

L'idéal auquel Morel-Fatio tendait était de faire, du Cabinet des médailles, une collection universelle. C'est ainsi qu'il chercha surtout à acquérir des monnaies grecques qui manquaient presque totalement dans le cabinet des médailles. Diverses occasions ne purent pas être utilisées, parce que les collections offertes dépassaient le budget, jusqu'à ce qu'en 1872, grâce au legs Couvreu-Micheli, un grand nombre de monnaies grecques pussent être achetées. Par la suite, il réussit à compléter ici et là les séries grecques. A côté de cela il dirigea son attention également sur des monnaies suisses et vaudoises. Grâce au legs Durand de cinq cents francs, il put acquérir en 1866 un certain nombre de monnaies suisses et de bractéates. Sa préférence allait surtout aux monnaies du diocèse de Lausanne, dont il enrichit la série par d'importants dons tirés de ses propres collections; il réussit à acquérir quelques pièces rares et même en 1882 un unicum. La collection du Cabinet des médailles de Lausanne passait alors, en ce qui concerne les séries lausannoises, comme le plus complète à côté de celle de Lyon. Il enrichit en 1865 la série des rois de France et des grands barons par un don, et cette série aussi passait pour la plus importante de la Suisse.

Parmi les donateurs, il faut mentionner avant tout Félicien de Saulcy, Ernest Lehr, Charles Blanchet et Louis Ellenberger. En 1867, Morel-Fatio acquit la collection de Baron et la donna au Cabinet des médailles.

L'époque de Morel-Fatio fut aussi riche en trouvailles, qui entrèrent au Cabinet des médailles pour la plus grande partie. Il faut mentionner avant tout la trouvaille de Ferreyres en 1869, que Morel-Fatio acquit par l'intermédiaire de Henri Carrard et dont il donna les doublets au Cabinet des médailles, parce que l'Etat ne pouvait pas acheter la trouvaille complète. En 1882, le Conseil d'Etat envoya une circulaire aux préfets, leur demandant d'avoir un œil ouvert sur les trouvailles dans le sol d'antiquités et de monnaies, pour qu'elles puissent être conservées dans le canton et ne passent pas dans des mains étrangères et des musées du dehors.

A côté des monnaies et médailles, Morel-Fatio commença en 1867 une collection de sceaux vaudois, de cachets et de matrices. Il envoya une circulaire à toutes les communes en les invitant à déposer dans la collection cantonale tous les cachets et matrices qui n'était plus utilisés. Cette circulaire n'eut que peu de succès, mais, en 1874, la collection de sceaux Gaulis parvint en don au Cabinet des médailles.

L'état de la collection comportait, en 1867, un total de treize mille huit cent trente pièces, dont cinq mille neuf monnaies anciennes, six mille neuf cent huitante-huit monnaies du moyen âge et modernes et mille huit cent trente-neuf médailles, jetons et sceaux. Les doublets comptaient 2585 pièces. A la date du 9 juin 1872, on trouve un état détaillé et intéressant comme suit:

Antiques			Doublets
Peuples, villes et rois	1 176		
République et Empire romain	3 932		2 970
Moyen âge et Temps modernes			
Suisse (monnaies)	5814		943
Suisse, Lausanne et Vaud		1 456	
Suisse (médailles, jetons)	686		27
Etrangères (monnaies)	4 268		1 397
Etrangères (médailles, jetons)	1 406		61
Orientales	275		
à classer	54		
	17 611		5 398
Total avec doublets	23 009		

Ce qui avait été tout à fait négligé jusqu'alors, c'est la bibliothèque, mais comme la numismatique ne pouvait pas être traitée sérieusement sans l'étude de la littérature correspondante, Morel-Fatio voua une attention particulière à la création d'une bibliothèque du Musée. En 1865, on dépensa seulement Fr. 177.— pour les nouvelles acquisitions de la collection, tandis que l'Etat accordait une somme de trois cent trente-sept francs pour l'achat de livres. En même temps Morel-Fatio fit déposer au Cabinet des médailles les ouvrages de numismatique de la Bibliothèque cantonale. A son entrée en fonctions, Morel-Fatio avait trouvé vingt ou trente volumes, après sa mort la bibliothèque comprenait environ mille volumes et brochures. Il s'agit là de toute la bibliothèque du musée, qui comprenait aussi des ouvrages d'archéologie, d'héraldique, etc. . . . Une grande partie de cette bibliothèque fut formée par des dons de Morel-Fatio et le musée reçut régulièrement du Ministre de l'instruction publique à Paris de précieux volumes en don.

Pour ce qui concerne les locaux du musée, ce sont des plaintes continuelles. Déjà dans sa première année de fonction, Morel-Fatio offrit à l'Etat de construire à ses frais et de meubler un plus grand local. Mais la difficulté principale venait des dimensions restreintes du bâtiment lui-même. Les visiteurs étrangers n'avaient encore qu'un sourire de regret pour la façon dont le Cabinet des médailles était logé. En 1872, le manque de place était si grand, que Morel-Fatio écrivait le 9 juin à la Commission du

Musée: «Je suis à cet égard dans le plus grand embarras; depuis longtemps les médailliers sont devenus insuffisants et il me faudra bientôt faire pour les médailles ce que j'ai fait pour la collection ethnologique, c'est-à-dire les emballer. Nous arriverons ainsi peu à peu à faire du musée une collection de colis. Si cela n'est pas glorieux pour notre canton, ce sera au moins très original» 44.

Le 7 mai de la même année, Morel-Fatio s'exprimait comme suit au sujet d'un catalogue général, qui n'avait jusqu'alors pas encore été commencé: «Le catalogue des médailles n'a jamais été dressé et ce travail serait immense. On ne peut le faire sur des registres et il faudrait établir environ quinze mille cartes, chose impossible dans notre constitution actuelle» <sup>45</sup>. Ce catalogue ne fut commencé que par de Molin à la fin du siècle sous la forme d'un catalogue dans des registres.

Morel-Fatio n'utilisait pas seulement pour des travaux scientifiques les trésors qui lui étaient confiés, il cherchait à les présenter aussi à un public plus vaste; deux remarques du rapport annuel de 1881 le montrent: plus de deux mille monnaies et médailles étaient exposées dans des vitrines; de même en 1883 il organisa une exposition «Histoire romaine par les monnaies».

Après la mort de Morel-Fatio en 1887, Henri Carrard, professeur à la Faculté de droit de l'Académie et président de la Société d'histoire de la Suisse romande, fut nommé conservateur des musées d'antiquités et de médailles. Il avait déjà collaboré avec Morel-Fatio au Musée; il le remplaçait chaque fois pendant son séjour d'hiver à Paris et avait été désigné par lui comme son successeur. Mais il ne devait lui être accordé de diriger le musée que pendant deux ans, car il suivit Morel-Fatio dans la tombe en 1889 déjà. Avec lui se termine la deuxième époque du Cabinet des médailles, et c'est avec raison que, dans le rapport annuel de 1889, il est écrit : «Avec Carrard se perd tout une tradition dans notre musée».

Sur la période de Carrard, il faut encore dire que l'Etat acquit une partie des livres de Morel-Fatio, parce que celui-ci utilisait sa propre bibliothèque pour les travaux du musée, en particulier Cohen, «Les monnaies consulaires», qui servait de catalogue des monnaies de la république romaine. On put acquérir aussi deux nouveaux triens mérovingiens, et le Cabinet des médailles fut élevé au rang de dépôt officiel de tous les sceaux et matrices retirés de l'usage.

Pendant quatre ans la place de conservateur resta vacante, et le musée fut dirigé pendant ce temps par le Département de l'instruction publique. En 1892, Adrien Colomb fut nommé directeur des collections lacustres et, l'année suivante, Aloys de Molin fut choisi comme conservateur.

## 3. Le Cabinet des médailles sous de Molin et Gruaz

Aloys de Molin, maître au Gymnase, privat-docent et depuis 1906 professeur d'histoire de l'art à l'Université, ne remplit ses fonctions que d'une façon accessoire. Son époque fut cependant une période fructueuse pour le musée et le Cabinet des médailles. Si on ne possède de lui qu'un petit article de numismatique sur «Le penny d'or de Lutry» <sup>46</sup> et si ses intérêts principaux allaient avant tout à l'histoire de l'art, il n'était cependant pas indifférent à la numismatique, puisque deux ans déjà avant son entrée en fonctions comme conservateur, il était devenu membre de la Société suisse de numismatique <sup>47</sup>.

Son mérite principal pour le Cabinet des médailles, c'est la rédaction d'un catalogue de toute la collection, travail qui prit plusieurs années. Ce catalogue est aujour-d'hui encore le seul catalogue général de la collection des monnaies. On donna à de Molin comme assistant pour ce travail Julien Gruaz. En 1899, le catalogue de la collection des monnaies était terminé, ce qui donnait le tableau suivant d'un état de 18 660 pièces, sans compter les médailles:

Diocèse de Lausanne	1040	Scandinavie	IIO
Suisse et cantons	4163	Europe orientale	427
Savoie et Italie	1050	Asie et Afrique	285
Rois de France	907	Amérique	251
Barons de France	875	Rome	5170
Allemagne et Autriche	1131	Byzance	196
Angleterre	154	Gaule, Espagne, Italie,	
Espagne et Portugal	126	Grèce et Asie	1157
Pays-Bas	260	Provinces romaines	768

Ce tableau nous montre immédiatement la plus grande faiblesse du Cabinet des médailles; la collection est relativement grande mais beaucoup trop dispersée aux dépens de la qualité. Les moyens ne suffisent pas pour faire des collections existantes une collection universelle valable. Morel-Fatio déjà se plaignait de la modicité du budget, et en 1900, dans le rapport annuel, de Molin mentionne qu'il doit toujours plus souvent refuser des offres importantes, parce qu'il n'a pas à sa disposition les moyens nécessaires. L'année suivante il se plaint qu'il devient toujours plus difficile d'acquérir des monnaies suisses dans les grandes ventes aux enchères. Malgré cela, la collection bénéficia de bons accroissements, en grande partie par des trouvailles à la suite de fouilles dans le canton, par des monnaies grecques et romaines trouvées en Bulgarie et par une collection de monnaies grecques, romaines, byzantines et vénitiennes qui vinrent au jour lors de la construction du chemin de fer d'Anatolie. Et surtout la collection des monnaies des évêques de Lausanne put être enrichie avant tout par des trouvailles. En 1902, on acquit la collection de feu A. Colomb (750 pièces); en 1907, trois cent cinquante pièces de la collection Trachsel. Lors de la vente aux enchères de la collection P. Stroehlin en 1909, on put acquérir cent pièces, avant tout des monnaies lausannoises. La même année on trouve à Lutry un penny d'or d'Edouard l'Ancien, roi de Wessex (901-925), un unicum et en même temps un échantillon du très rare monnayage d'or de l'Angleterre à l'époque des Carolingiens. La découverte de cette pièce provoqua une certaine sensation même en Angleterre 48.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1897, un dimanche, le Cabinet des médailles fut la victime d'un vol. Quelques jours auparavant un nommé Charles Blanc, numismate à Nice, avait rendu visite au conservateur et reconnu les lieux. Le 31 juillet, il put se cacher dans le galetas du bâtiment et il réussit pendant la nuit à descendre par la cheminée dans le Cabinet des médailles. Il tendit alors de vieilles étoffes devant les fenêtres, alluma des chandelles, trouva la clé du tiroir, enfonça les vitrines, mit tout sens dessus-dessous et remplit ses poches de ce qu'il avait trouvé. Malheureusement il avait mis la main sur des tiroirs où étaient réunies quelques-unes des pièces les plus belles et les plus précieuses, entre autres deux monnaies mérovingiennes et différentes médailles rares.

Le vol fut découvert le lendemain matin déjà, parce que le conservateur avait pris un rendez-vous avec un professeur de Vienne. En dépit de l'annonce faite aussitôt à la police, le voleur réussit à franchir la frontière et à vendre son butin en Italie. Quoique les monnaies en question eussent été signalées à Rome et que les antiquaires les aient reconnues, on ne put identifier le voleur. Lors d'un voyage en Italie, le conservateur négocia le rachat de quelques pièces, et, grâce à l'appui du juge d'instruction, d'autres pièces purent être récupérées, notamment à Francfort.

Un événement important dans l'histoire du Cabinet des médailles, c'est le déménagement dans les nouveaux locaux du Palais de Rumine, déménagement qui commença en 1906 et fut terminé en 1907. Le Cabinet des médailles obtint une grande salle d'exposition derrière la salle de lecture de la Bibliothèque cantonale et un cabinet de travail pour le conservateur au rez-de-chaussée.

On peut à peine aujourd'hui se représenter l'installation de cette salle d'exposition. Toute la collection (20 000 monnaies et médailles), était exposée dans onze vitrines, et les doublets étaient logés dans les tiroirs sous les vitrines. Ce genre d'exposition doit avoir éveillé sur le visiteur moyen de l'effroi plutôt que de l'intérêt. En outre, cette exposition sans choix de toutes les pièces disponibles a faussé l'image historique, car un visiteur normal du dimanche pouvait facilement tirer la conclusion qu'un empereur romain qui était richement représenté dans la collection par des trouvailles faites dans le sol du pays était plus important qu'un autre dont les monnaies ne sont trouvées que rarement dans notre contrée et dont on ne peut par conséquent voir que quelques rares pièces. Pour le numismate, ce genre d'exposition n'était que gênant, il devait chercher parmi de nombreuses pièces sans intérêt les monnaies vraiment intéressantes, et une consultation sérieuse des monnaies était rendue difficile par le fait qu'il fallait cent septante-deux clés différentes, qui étaient conservées dans un coffrefort, pour ouvrir les vitrines. Certainement, ce genre d'exposition n'a gagné aucun ami nouveau à la numismatique, et les vrais numismates ne pouvaient être qu'épouvantés devant la consultation de la collection. C'était cependant ce qui correspondait à l'idéal du XIXe siècle, et, en 1926 encore, Stuckelberg remarquait dans la Gazette numismatique suisse que l'exposition des monnaies à Lausanne était un modèle 49.

La bibliothèque fut développée tout-à-fait régulièrement pendant les premières années de de Molin, mais par la suite elle ne reçut plus que des accroissement accidentels.

Après la mort d'Aloys de Molin, en 1914, Julien Gruaz lui succéda automatiquement comme conservateur du Cabinet des médailles, tandis qu'un conservateur particulier était désigné pour le Musée historique. L'œuvre principal de Gruaz, c'est l'achèvement du catalogue, qui comprend seize volumes, et auquel il employa plus de huit ans, encore du temps de de Molin. Dans d'innombrables articles et brochures, Gruaz renseigna sur des fouilles archéologiques, sur des trouvailles de monnaies, et sur le passé du Pays de Vaud, mais sans pour autant faire œuvre utile pour la science. Il est vrai qu'il possédait un don particulier pour reconnaître et déterminer les monnaies anciennes, mais ses descriptions étaient souvent inexactes. C'est ainsi qu'il utilisait pour la détermination des monnaies romaines la première édition de Cohen «Médailles impériales» quoique la deuxième édition fût à sa disposition à la Bibliothèque cantonale. A côté de la direction du Cabinet des médailles, il exécuta diverses fouilles archéologiques, avant tout à Vidy, et publia encore en plus de cela deux volumes de poésies. C'était un poète et un artiste, et il s'adonnait plutôt à la vulgarisation qu'à la recherche scientifique.

Il n'est donc pas étonnant que le Cabinet des médailles ait passé alors par une période de stagnation. Gruaz s'occupait principalement à fixer les monnaies sur des feuilles de carton avec des fils de métal, pour les empêcher de tomber de leur place en cas de secousse.

On ne peut nommer d'acquisitions importantes pour cette période. Une grande partie de l'accroissement provient de trouvailles lors de fouilles et de quelques dons et achats. Il convient cependant de mentionner deux trouvailles importantes de monnaies. A la fin de 1921, on trouva à Hermenches trois cent trente deniers carolingiens, dont deux cent cinquante purent être assurés au Cabinet des médailles grâce à A. Meyer, négociant à Moudon. C'est la plus importante trouvaille de monnaies de cette espèce qui ait été faite dans le canton de Vaud.

La seconde trouvaille, c'est le fameux trésor de Vidy, qui fut découvert en septembre 1936 à l'occasion des fouilles. Il se compose de septante-deux auréi à fleur de coin qui avaient été cachés par un habitant de l'antique Lousonna dans deux cassettes de fer blanc. Ce trésor devint la propriété de la ville de Lausanne, mais fut déposé au Cabinet des médailles et fait partie des choses les plus précieuses dont il a la garde.

La bibliothèque fut complètement négligée du temps de Gruaz, qui ne fit que très rarement des achats. Dans le rapport annuel de 1923, nous lisons seulement que la bibliothèque du cabinet des médailles fut réorganisée et cataloguée à nouveau, ce qui ne lui donna cependant aucune impulsion nouvelle.

Gruaz avait atteint la limite d'âge au début des années trente, mais il continua d'assurer le service parce que l'on n'avait pas pu lui trouver un successeur qualifié <sup>51</sup>.

En 1937, un professeur eut besoin par hasard d'un ouvrage de numismatique qui n'était pas disponible à la Bibliothèque cantonale, et il s'adressa au Cabinet des médailles. Mais il n'obtint pas de réponse, et ce n'est finalement qu'après de longs efforts et avec l'aide du Chef du Département de l'instruction publique, qu'il obtint d'avoir accès au bureau du conservateur. Mais il comprit qu'on n'y trouverait aucun livre. J'épargne aux lecteurs la description du coup d'œil qui s'offrait à ces deux messieurs et je dirai simplement que la pièce ressemblait davantage à une chambre à lessive qu'à un musée. Le professeur signala au Conseil d'Etat ces circonstances inadmissibles et promit de trouver un conservateur. Il proposa un de ses étudiants, Colin Martin, qui accepta le poste et fut heureux d'augmenter ainsi son argent de poche, bien qu'il ne comprît rien du tout à la numismatique. Colin Martin remplit tout d'abord la place d'adjoint au conservateur. Mais Gruaz, au lieu de l'introduire dans la numismatique et de le former comme son successeur, lui confia immédiatement une difficile tâche d'identification et le laissa livré à lui-même. Colin Martin se forma alors tout seul et put à la fin de l'année 1938 reprendre la direction du Cabinet des médailles.

Par un effort digne d'admiration, Colin Martin s'était, à côté de ses études et de la carrière d'avocat, familiarisé avec les tâches d'un conservateur et avec la numismatique. Si bien qu'aujourd'hui il est connu au delà de nos frontières comme numismate et honoré comme tel. En 1940 il publia sa thèse «La réglementation bernoise des monnaies au Pays de Vaud, 1536–1623» <sup>52</sup>, et il s'est fait un nom par de nombreuses autres publications concernant avant tout les mandats monétaires et la circulation des monnaies.

Il s'agissait tout d'abord de réorganiser le Cabinet des médailles. De nouveaux meubles, appropriés à leur but, furent acquis, et une grande partie de l'ancien mobilier dut être brûlée. Deux armoires, qui pouvaient recevoir 15 000 pièces et qui étaient pourvues de vitrines, furent achetées et installées au Musée des beaux-arts, si bien que le public pouvait voir constamment un choix des plus belles monnaies. Une balance, sans laquelle on ne peut songer à faire du travail scientifique dans un cabinet des médailles, n'existait pas, et il fallut songer à s'en procurer une.

Après deux ans d'hésitations, le conservateur mit sur pied un programme en 1940 53. La collection avait une ampleur considérable, mais, comme nous l'avons déjà vu, la qualité n'était pas particulièrement élevée, parce qu'elle était beaucoup trop dispersée et contenait relativement beaucoup de matériel de moindre valeur. Les moyens du cabinet étaient et sont encore aujourd'hui trop modestes (actuellement le budget annuel comporte en moyenne Fr. 900.—) pour en faire une collection universelle qui puisse être comparée à d'autres collections. C'est pourquoi Colin Martin limita les acquisitions à des monnaies et pièces suisses qui sont d'une importance particulière pour l'histoire des monnaies. A côté de cela, il chercha avant tout à acquérir de grosses

pièces du format des thalers, qui se prêtent particulièrement à des expositions. Il ne fit pas ces acquisitions d'une façon systématique, mais intervint chaque fois qu'une occasion favorable se présentait, car les circonstances financières ne permettaient pas de participer à des ventes aux enchères.

A côté de cela le Cabinet des médailles bénéficia de nombreux dons, parmi lesquels il faut mentionner les collections d'Alphonse Meyer, de Moudon, et du Lt-Colonel Henri Pelet. Dans la première, le conservateur put en 1948 choisir plus de deux cents monnaies vaudoises et suisses; avec la deuxième collection, la même année, toute une série de médailles et de décorations en rapport avec l'histoire militaire suisse entra au Cabinet des médailles. Ces dernières années, aucune trouvaille importante de monnaies n'a été faite; par contre, en 1945, on put échanger avec le Musée historiographique (aujourd'hui Cabinet iconographique de la Bibliothèque cantonale et universitaire) quelque médailles, mais avant tout des clichés, des coins, et des balances pour métaux précieux.

La collection se composait en 1938 de 22 835 monnaies et médailles cataloguées; en 1960, le catalogue contient 25 150 pièces, parmi lesquelles les doublets ne sont pas comptés.

Le second point du programme de Colin Martin, c'était la création d'une bonne bibliothèque de numismatique, sans laquelle il est impossible de faire des travaux scientifiques ou de classer exactement les collections; il transforma ensuite le cabinet des médailles et en fit, au lieu d'une collection morte, un cabinet de travail et un centre d'études. L'importance qu'il attribue à la bibliothèque ressort des remarques suivantes: «Comme dans les années précédentes, nous avons porté notre effort sur l'enrichissement de notre bibliothèque, instrument de travail indispensable tant pour le conservateur que pour les numismates. La variété et la qualité des renseignements qui nous sont demandés dépassent largement le cadre de notre collection; seule une bibliothèque généralisée permet d'y répondre» 54. «Le rôle du Cabinet des médailles se dessine de plus en plus dans le sens d'un centre de travail et d'information ... Ce sont les raisons pour lesquelles nous poursuivons notre effort de développement de notre bibliothèque» 55. Dès les débuts de son activité, le conservateur put accroître la bibliothèque par des achats et des dons. Il mit sur pied un catalogue sur fiches de cette bibliothèque et fit faire un répertoire des ouvrages de numismatique de la Bibliothèque cantonale. En 1943, le Cabinet des médailles reçut des héritiers de Henri Cailler, premier bibliothécaire de la Société suisse de numismatique, un don de trois cents volumes et brochures. En 1945, le conservateur obtint que la Bibliothèque cantonale déposât une grande partie de ses ouvrages de numismatique au Cabinet des médailles. En 1954, Colin Martin ouvrit parmi les numismates qui utilisaient d'ordinaire le cabinet des médailles et sa bibliothèque une collecte au profit de cette dernière, ce qui rapporta neuf cents francs. En 1957, la bibliothèque reçut un important accroissement par un don de l'héritière de Karl Thalmann; et une contribution de MM. Fritz Aubert, Dr D. Dolivo et Charles Lavanchy permit l'acquisition d'un ouvrage rare et important. N'oublions pas non plus les dons que le conservateur lui-même a faits au cabinet des

médailles et à sa bibliothèque au cours de son activité. Avant tout Colin Martin a pu, par l'étude systématique de catalogues d'antiquaires et de bouquinistes, de même qu'au cours de voyages à l'étranger, enrichir et compléter la bibliothèque d'ouvrages précieux et en partie presque introuvables. Par exemple, une collection presque complète du Catalogue des monnaies grecques du British Museum à pu être constituée peu à peu avec beaucoup de patience.

Le conservateur est parvenu à développer sa bibliothèque au point que, bien que loin d'être encore complète, elle compte parmi les meilleures bibliothèques numismatiques de Suisse. Le seul point faible est formé par les revues, car dans ce domaine il manque une longue tradition, qui est indispensable pour une bonne collection.

Le logement du Cabinet des médailles a aussi été changé. Pendant la guerre, toutes les monnaies d'or et d'argent furent évacuées dans le Cabinet de travail du conservateur, où elles pouvaient être logées avec une plus grande sécurité. En outre, la salle d'exposition ne fut plus accessible au public, parce que les moyens de chauffage et le personnel de surveillance manquaient. Enfin, en 1945, ce local fut complètement évacué parce que la Bibliothèque cantonale revendiquait cet emplacement, pour remédier provisoirement à un alarmant manque de place. Je crois que la perte de cette salle d'exposition ne mérite pas d'être regrettée, car il était bien rare que quelqu'un s'y égare. Par contre, la collection fut logée dans de petites armoires modernes et pratiques dans la salle contiguë au bureau du conservateur, salle qui fut transformée en une chambre forte. A cause de la croissance rapide de la bibliothèque, la place commence à être très juste, si bien que dans peu de temps un nouveau local sera nécessaire.

Colin Martin n'est pas comme un dragon accroupi sur ses trésors, mais il cherche autant que possible à les rendre accessibles au public et à gagner de nouveaux amis à la numismatique, non certes à la manière de ses prédécesseurs, mais en exposant un choix des pièces importantes et intéressantes et en les mettant en relation avec l'histoire et l'histoire économique, en y joignant des balances, des poids monétaires, des mandats monétaires, des coins, etc. ... C'est ainsi que les deux vitrines au Musée des beaux-arts purent recevoir en 1940 les chefs-d'œuvre de l'art du graveur de coins et qu'en 1941, à l'occasion de la réunion de la Société suisse de numismatique, on put montrer pour la première fois au public le trésor de Vidy, qui a encore été présenté depuis, en 1957, à l'exposition «L'Art romain en Suisse» à Bâle. Des nombreuses autres expositions, mentionnons celle de 1959 à la Banque cantonale vaudoise, où l'on montra les monnaies qui avaient circulé autrefois dans le Pays de Vaud. Actuellement on peut toujours voir au Musée archéologique un bon choix de monnaies grecques et romaines. Il manque malheureusement au Cabinet des médailles son propre local d'exposition, où les chefs-d'œuvre de l'art du graveur pourraient être présentés dans un cadre plus intime, comme cela se fait très heureusement à Genève.

L'activité du Cabinet des médailles et de son conservateur ne sont nullement limités à cela. En 1944, on confectionna vingt diapositifs avec des reproductions du trésor de Vidy, pour les déposer à la Bibliothèque de la Faculté des Lettres. En 1946, aux Archives cantonales vaudoises, les archives de l'atelier monétaire vaudois furent clas-

sées par M. Charles Lavanchy. En 1952, le conservateur put mener à chef son catalogue des mandats monétaires bernois de 1530 à 1798, et un catalogue sur fiches qui contient plus de huit cents mandats a été déposé aux Archives cantonales.

Il faut mentionner surtout, en 1941, la fondation d'un Circulus numismaticus lausannensis qui donna au conservateur, pour qui ses fonctions ne sont que des fonctions accessoires, une aide et un appui fidèle, avant tout de la part de MM. Aubert, Dr Dolivo et Charles Lavanchy. Depuis 1947, le contact avec les collections et savants étrangers a pu être repris et s'est développé d'une façon réjouissante. En 1952, au Congrès international de numismatique à Paris, Colin Martin a été nommé trésorier du Bureau de la Commission internationale de numismatique, après avoir trois ans auparavant, accédé à la présidence de la Société suisse de numismatique.

### Note du traducteur

La seconde partie du travail de M. Geiger concerne l'établissement du catalogue de la bibliothèque avec énumération de toutes les subdivisions apportées. Nous n'avons pas jugé utile de transcrire ici cette partie technique, désirant nous limiter à l'histoire du Cabinet des médailles de Lausanne.

### NOTES

- <sup>1</sup> Voir Münzkunde und Münzkabinette am Oberrhein. Hrsg. von F. Wielandt. Karlsruhe 1951. P. 21 sqq.
  - <sup>2</sup> Recueil de généalogies vaudoises, t. III, Lausanne 1950. Généalogie Saussure, p. 161 sq.
- <sup>3</sup> Indications tirées d'une page déchirée de catalogue du Journal d'entrées de Baron. Sans date. Cabinet des médailles.
  - 4 Registre, p. 3.
  - <sup>5</sup> Cabinet des médailles.
  - 6 Livre destiné à tenir en ordre ...; p. 1. Cabinet des médailles.
  - <sup>7</sup> CdM, Registre, p. 5. A. C. V., Bdd 19 c, p. 3.
  - 8 A. C. V., K XIII 60.
  - 9 A. C. V., Bdd 19 b.
  - 10 A.C.V., K XIII 60.
- <sup>11</sup> Albert de Montet, Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois ..., t. II, Lausanne 1878, p. 356 sq.
- 12 L. Reynier, Précis d'une collection de médailles antiques, contenant la description de toutes celles qui n'ont pas encore été publiées ou qui sont peu connues. Genève et Paris 1818.
- <sup>13</sup> A. C. V., K XIII 60: Lettre de Morel-Fatio au président de la Commission du musée, du premier décembre 1872.
- <sup>14</sup> Catalogus numismatum antiquorum imperatorum Romanorum ex argento et aere, max., med. et min. moduli. A. Baron, à Lausanne, au 1<sup>er</sup> juin 1818.

- 15 CdM. A. Baron, Indication des cabinets d'antiquités et de médailles existant de mon temps dans le canton de Vaud. Lausanne 1863, manuscrit. (Annexe au catalogue de la Collection Secretan.)
  - 16 Registre, p. 7. CdM.
  - 17 Ibidem, p. 5 sq.
  - 18 A.C.V., K XIII 60.
  - 19 Ibidem.
  - 20 Ibidem.
- <sup>21</sup> Appel au public vaudois (souscription pour l'achat du médaillier de feu M. le docteur Levade de Vevey). B. C. U., R 1589.
- <sup>22</sup> A.C.V., K XIII 60: Lettre du Recteur Chappuis au Département de l'Intérieur, du 13 juillet 1842.
  - 23 A.C.V., Bdd 19 c, p. 91; K XIII 60.
  - 24 A.C.V., Bdd 19 c, p. 89.
  - 25 A.C.V., Bdd 19 c.
  - 26 A.C.V., Bdd 19 c, p. 55.
  - 27 A.C.V., K XIII 60.
  - 28 CR, 1849.
  - 29 CR, 1848. A.C.V., K XIII 60.
  - 30 A.C.V., K XIII 60 (1851).
  - 31 Lausanne, G. Bridel, 1854.
  - 32 Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich. T. XI, 3. Zurich 1856.
  - 33 A.C.V., K XIII 60: 27 novembre 1849.
  - 34 Cette indication et les suivantes proviennent du Compte-Rendu (CR) de l'année en question.
  - 35 A.C.V., K XIII 60: Lettre de Morel-Fatio à La Harpe, du 17 juillet 1858.
- 36 Ibidem: Lettre de la Commission du musée au Département de l'Intérieur, du 17 septembre 1861.
  - 37 A. C. V., K XIII 60.
  - 38 Gazette de Lausanne et Nouvelliste vaudois, 22, 26, 27 et 29 novembre 1860.
  - 39 A. C. V., K XIII 60.
  - 40 Ibidem, 17 septembre et 16 novembre.
- <sup>41</sup> Il en a paru des fragments dans la Revue de la numismatique belge de 1870-71, et dans les Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, de 1876 à 1890.
- <sup>42</sup> Pour la biographie et la bibliographie de Morel-Fatio, voir E. Demole, A. Morel-Fatio, quelques mots sur sa vie et son œuvre. Lausanne 1887.
- 43 Toutes les indications qui suivent, si elles portent pas de références spéciales, proviennent des Comptes-Rendus, ou de la correspondance contenue dans le carton A.C.V., K XIII 60.
  - 44 A.C.V., K XIII 60.
  - 45 Ibidem.
  - 46 Revue suisse de numismatique, t.XIX (1914).
  - 47 Voir sa nécrologie dans la Revue suisse de numismatique, t. XIX (1914), p. 344.
  - 48 Voir l'article d'A. de Molin cité ci-dessus, p. 17.
  - 49 T. 24, cahier 3, p. 256.
- 50 Nous devons une grande partie des indications qui suivent aux renseignements personnels de de M. Colin Martin; le reste est tiré des Comptes-Rendus et du Rapport annuel.
  - 51 Voir L. Baud, Notre médaillier cantonal, dans Revue historique vaudoise, t. 45 (1937), p. 47 sqq.
  - 52 Bibliothèque Historique Vaudoise, I, Lausanne 1940.
  - 53 Voir le Rapport de 1957.
  - 54 Rapport de 1952.
  - <sup>55</sup> Rapport de 1953.